



INTERVENTIONS SCOLAIRES

collège et lycée

30 septembre 2021

Jean-Claude FOMBARON

Historien - Président la Société Philomatique VosgienneVosgienne

Proposition(s) du géographe

Le traitement des espaces liés à l'inhumation des corps des défunts a peu varié du Moyen-Âge à la Révolution. Ce n'est que récemment que ces espaces se sont laïcisés. Auparavant, ils ont été partie intégrante d'un ensemble sacré autour et dans les bâtiments religieux, ainsi qu'en attestent les découvertes archéologiques. C'est le cas du cloître de Saint-Dié-des-Vosges à la fois cimetière, ossuaire et charnier.

De son origine, au VII^e siècle, à la veille de la Révolution, l'ensemble ecclésial de Saint-Dié-des-Vosges a comporté des espaces liés à l'inhumation puis à la conservation des ossements des défunts de la communauté (cimetières et ossuaires). Pendant plus de mille ans, sur une superficie géographiquement restreinte, il a fallu gérer cet espace consacré et surtout les morts.